



Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir <<les douces violences>>

3 jours 21 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels
- Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter. Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Être salarié du particulier employeur
OU
- Être salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

- Se situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

Description / Contenu

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bientraitante, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

Modalités pédagogiques

En groupe
En présentiel ou en classe virtuelle

Moyens et supports pédagogiques

- Support remis aux apprenants sur les notions de bientraitance, maltraitance et douces violences.
- Support remis aux apprenants : la charte sur les droits de l'enfant.





- Documents à disposition des apprenants
- Vidéos

Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table au démarrage de la formation
- Test de positionnement
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.